Commission Aménagement et Économie Durables

Réunion du mardi 2 juillet 2019 SPPPY – UD38 – DREAL





PRÉFET DE L'ISÈRE





Ordre du jour

- La charte, le livret, le flyer et le site internet
- La conférence de presse du jeudi 11 juillet 18h
- Les panneaux de signalisation
- Les actions à venir pour la commission : aire d'accueil et étude foncière des plateformes chimiques par PY BENIGNA (GAM)
- Questions/échanges







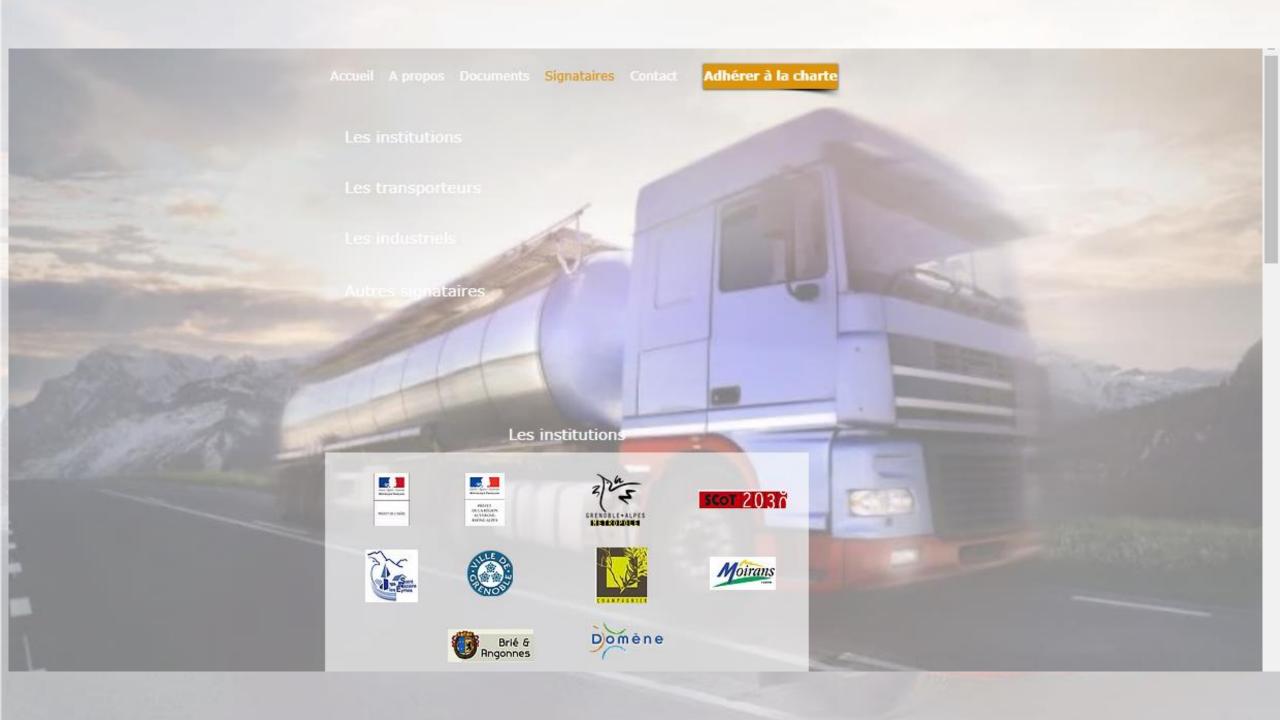
Charte, livret et flyer TMD

- La charte est signée par plus d'une vingtaine de partenaires;
- Elle et son flyer sont en cours d'impression et seront diffusés prochainement ;
- Le site internet dédié aux signataires et aux futurs adhérents est disponible sur :

https://www.charte-tmd-spppy.com/













Les panneaux de signalisation

12 panneaux ont été proposés à la DDT et à AREA :

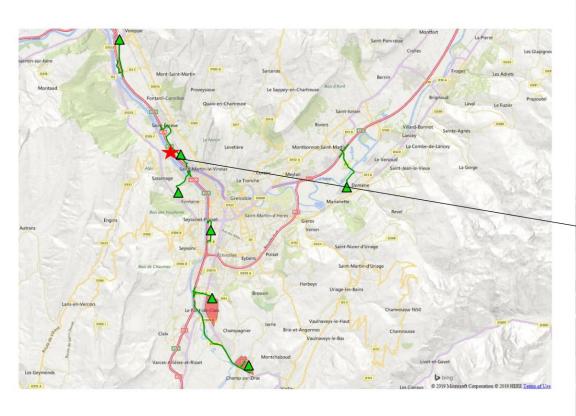
- 8 panneaux sont préconisés sur l'A480, l'A48, RN87 et la RN85 ;
- 4 panneaux pour indiquer l'interdiction de circuler au centre de Grenoble.

Ces panneaux sont en cohérence avec les différents itinéraires préconisés par le livret d'itinéraires recommandés.

A48

En arrivant à Grenoble par l'A48 : continuer tout droit sur l'A480 « autres directions » Rajouter icône TMD

Plateformes Chimiques

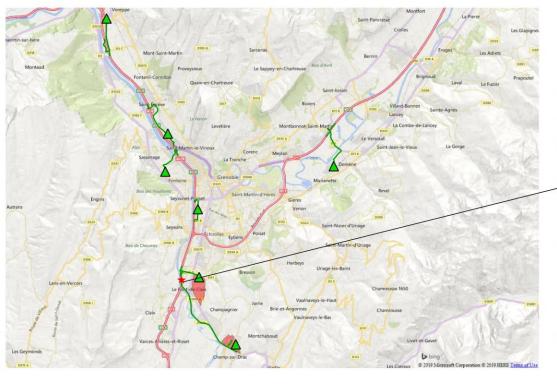




A480

En arrivant par le nord de l'A480 : prendre sortie 8 pour aller à la plateforme de Jarrie

Rajouter panneau

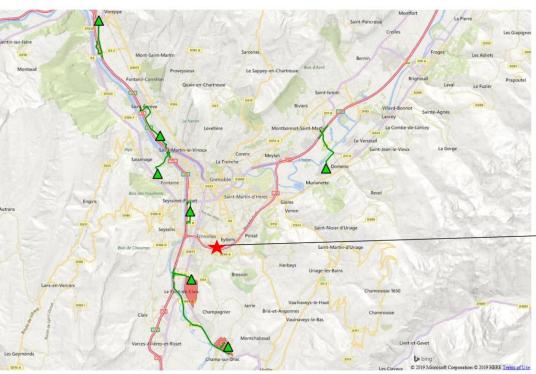




Rocade RN87

En arrivant par le nord de la RN87 : panneau « interdit TMD » pour éviter que les TMD n'entrent en ville

Rajouter panneau interdit TMD



Grenoble Centre







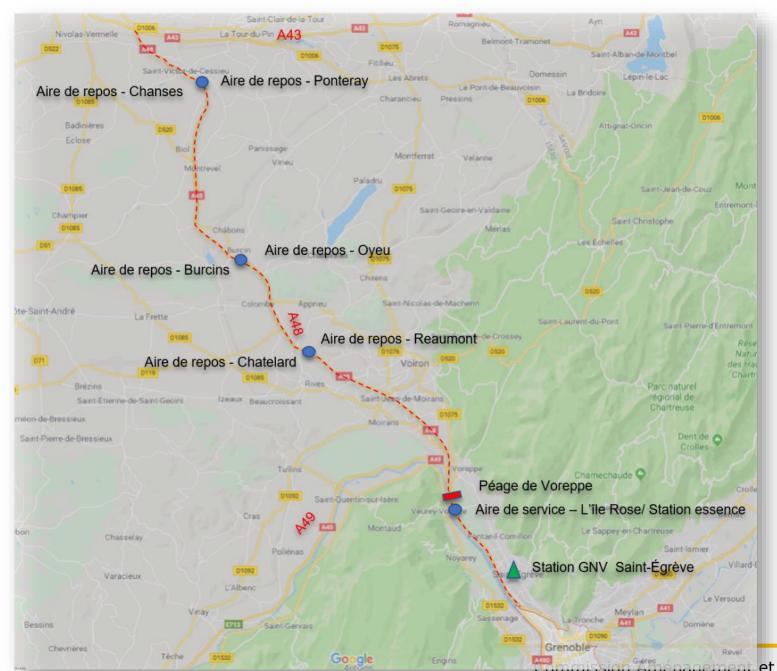




L'aire d'accueil multi-services

La commission Aménagement et économie durables réfléchit depuis plusieurs années à la réalisation d'une aire d'accueil multiservices pour permettre de :

- désengorger le trafic en amont de la métropole grenobloise;
- résoudre les problèmes de stationnement des poids lourds TMD ;
- répondre aux besoins et demandes des chauffeurs poids lourds.





Sur cet axe existent **3 aires de repos** dans chaque sens de la circulation et **1 aire de service** après le péage de Voreppe, l'île Rose/échangeur de Voreppe.

Il serait plus cohérent d'installer cette nouvelle infrastructure avant le péage de Voreppe, lorsqu'on arrive à Grenoble.





L'aire d'accueil multi-services

L'aire devrait être située le long d'un axe de transit, de préférence celui le plus emprunté pour accueillir un maximum de poids-lourds, soit l'autoroute A48.

Se profilent alors 2 scénarios :

- 1. soit la **création de deux aires d'autoroutes** (une dans chaque sens de circulation)
- soit l'amélioration/adaptation/aménagement d'une aire existante (comme ça a été le cas sur l'aire de Communay).

Des contacts ont été pris avec AREA et des réflexions sont en cours.



